

Traverse	Ste-Thérèse	7
	N. Lamouche	
	Suint-aux-Récollets	
Goodman St.	J. Légaré	25
	Westmount	
Fernex, P. M.	De E. Vaillant et	
Vir		24



Du 22 au 29 septembre 1908

District de Montréal

Matthews, Fortier & Monette vs. Jos. Leclerc
 Montréal - Le lot 13423 du quartier Hochebourg, sur la rue Ontario, avec bâtisses.
 Vente le 24 septembre, à 11 heures, au manoir du shérif.

District de Chicoutimi

Edw. Heava vs. Richard Martel
 Chicoutimi - Les lots 62 et 63, avec bâtisses.
 Vente le 24 septembre, à 10 heures, au manoir du shérif, à Chicoutimi.

District de Kamouraska

François Durocher vs. Martial Durocher
 Kamouraska - Le lot 48, avec bâtisses.
 Vente le 24 septembre, à 10 heures, au manoir du shérif.

District de Rimouski

Jos. Roy vs. Monssin Drapeau et al.
 Rimouski - Les lots 190 et 191, avec bâtisses.
 Vente le 24 septembre, à 10 heures, au manoir du shérif.

District de St-François

La Banque Nationale vs. Frank Robitaille
 St-François - Le lot 1209, avec bâtisses.
 Vente le 22 septembre, à 10 heures, au manoir du shérif.
 La Banque Nationale vs. Théodor L'Heureux
 St-François - Le lot 31, avec bâtisses.
 Vente le 22 septembre, à 11 heures, au manoir du shérif.

SI vous APPROUVEZ

la ligne de conduite du "PRIX COURANT", abonnez-vous.

Faites-le connaître à vos amis, amenez-les à s'abonner.

Parlez-en à vos fournisseurs afin qu'ils se rendent compte de l'efficacité de sa publicité.

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

210 NEW YORK LIFE BLDG.

11, Place d'Armes, MONTREAL.

Tel. Bell, Main 1787.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Central; 7 & 9, Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital Autorisé - - - - \$2,000,000.00
 Capital Versé - - - - \$1,000,000.00
 Réserve et Surplus - - - - \$246,000.00

Conseil d'Administration:

Président: M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie
 Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien.
 Vice-Président: M. S. CARSLY, de S. Carsley & Co.,
 Grand Magasin Départemental.
 Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.
 Monsieur ROY-FORGET, M.P., Président de la Cie.
 Robinson & Out. Nav Coy.
 Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian
 Pacific Railway Co."
 Monsieur ALPHONSE RACINE, de la Maison A. Racine
 & Cie, Marchands en gros, Montréal.

TANCREDE BIENVENU, Directeur-Gérant
 A. S. HAMELIN, Auditeur-Général; J. W. L.
 FORGET, Inspecteur; ALEX. BOYER, Secrétaire.

Conseurs:

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE,
 Ex-Juge en Chef de la Cour d'Appel.
 Vice-Président: Docteur E. P. LACHAPPELLE,
 Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
 M. LOMER GOUIN, Premier Ministre Provincial de la
 province de Québec.

Département d'Epargne

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt se relevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant termes. Intérêt de 3 p. c. sur dépôts payables à demande.

32 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Correspondants à l'Etranger:

Etats Unis: New-York, Boston, Buffalo, Chicago.
 Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

LA BANQUE MOLSON

112^{ème} DIVIDENDE

Les actionnaires de la **BANQUE MOLSON** sont par la présente notifiés qu'un **DIVIDENDE** de

DEUX ET DEMI POUR CENT.

sur le capital-actions a été déclaré pour le trimestre courant et que ledit **DIVIDENDE** sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, et dans les Succursales, le ou après le

Premier Jour d'Octobre Prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 18 au 30 Septembre, ces deux jours inclus.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires de la Banque aura lieu à la maison mère, dans cette cité, **Lundi, le 19 Octobre** prochain, à trois heures de l'après-midi.

Par ordre de la Direction.

JAMES ELLIOT,

Gérant Général.

Montréal, 28 Août 1908.

L'AGRICULTURE DANOISE

Contrôle permanent du beurre
 commerce si important du beurre
 avait besoin d'être protégé contre
 fraudes, et il importait au point
 point de conserver à ce produit
 tation de pureté et de première
 qu'il a acquise. Le Parlement
 manqué à sa tâche sous ce rapport
 fabrication du beurre est soumise
 surveillance attentive; chaque
 lacunes sont comblées; un décret
 août 1906 exige que la crème
 à la fabrication du beurre soit
 sée et que le beurre fabriqué soit
 nu dans des tonneaux ou vases
 en gros caractères les mots "Beurre
 nois". Sont seuls exemptés de
 obligation les beurres délivrés par
 coopératives à leurs membres, pour
 usage personnel. Enfin tout beurre
 nois destiné à l'exportation doit
 sur l'enveloppe qui le contient des
 tères indélébiles la même désignation
 "Beurre danois".

Le beurre étranger réexporté doit
 contenu dans des vases portant
 "Etranger".

Des dispositions analogues sont
 crites pour le fromage, les oeufs,
 jambons, le lard, le miel, la viande.

Les 16 fabriques de margarine
 re artificiel qui existent en Danemark
 sont surveillées et contrôlées avec
 tant de soins et de rigueur que les
 ques de sucre et d'alcool; une loi
 te, promulguée en 1907, a encore
 cé les dispositions prises pour empêcher
 les fraudes à l'aide de la margarine.
 maintient les anciennes dispositions
 tives au fonctionnement des fabriques
 aux désignations à apposer sur les
 pients. Elle défend aujourd'hui
 produire dans la margarine plus de
 de beurre; 2o d'indiquer le pourcentage
 du beurre contenu dans la margarine;
 de désigner que la margarine est
 gée avec du beurre; 3o de fabriquer
 d'entreposer la margarine dans des
 caux où on fait du beurre et où ce
 produit se vend ou bien est en dépôt.

La nouvelle loi donne en outre au
 ministre de l'Agriculture le droit de
 ber l'exportation de la margarine
 les cas où il le jugerait nécessaire
 l'intérêt de la bonne réputation du
 danois.

Des lois des 24 avril 1897, 22
 1897 et 23 juin 1906, ont organisé le
 vice de contrôle et de surveillance
 fabriques de beurre et de margarine
 l'intérieur et aux frontières; le crédit
 cordé pour ce service figure au budget
 de 1907 pour \$14,348.

Examen et expertise des beurres.
 Une autre somme d'à peu près égale
 portance (45,000 couronnes = \$120,000)
 est inscrite au budget de l'Etat pour
 couvrir les frais d'une Exposition